Journal des savants

L'emplacement des premiers sanctuaires de Paris

Monsieur Jacques Dubois

Citer ce document / Cite this document :

Dubois Jacques. L'emplacement des premiers sanctuaires de Paris. In: Journal des savants, 1968, n° pp. 5-44;

doi : https://doi.org/10.3406/jds.1968.1170

https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1968_num_1_1_1170

Fichier pdf généré le 29/03/2019

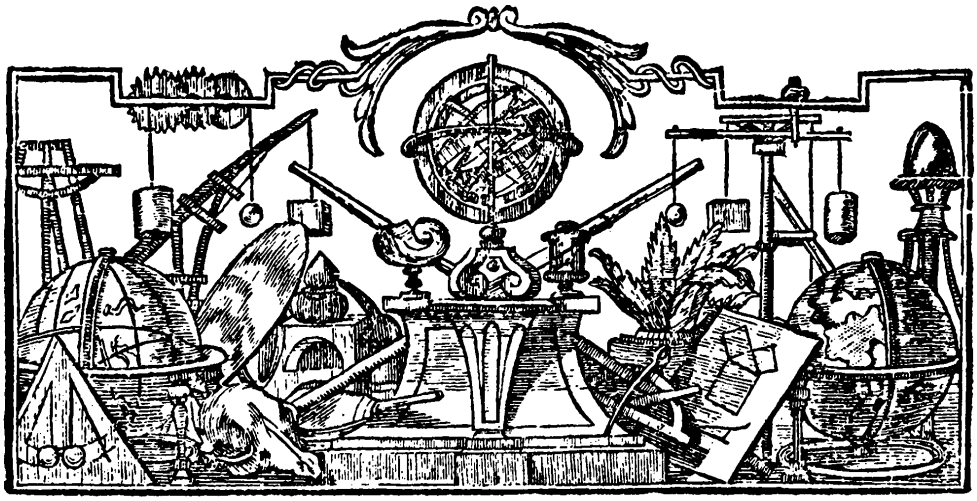

JANVIER - MARS 1968

Persée BY: creative commons

L'EMPLACEMENT DES PREMIERS SANCTUAIRES DE PARIS

1. — Cathédrales et églises cimétériales dans l'antiquité chrétienne.

Les origines chrétiennes des villes de France qui, après avoir été des cités gallo-romaines, sont devenues des évêchés sont très obscures, les témoignages écrits sont très rares et dans la plupart des cas, il n'y en a aucun avant Grégoire de Tours. Les vestiges archéologiques ont souvent été victimes des reconstructions successives, de sorte qu'il est rarement prouvé que les plus anciens témoins correspondent au premier établissement. Les plus anciens récits sont séparés par plusieurs siècles des événements qu'ils prétendent raconter ; il est imprudent de les considérer comme donnant une idée exacte du déroulement des faits, quand ils ne sont que l'expression des idées de leur auteur.

Et pourtant, malgré les difficultés d'un tel sujet, il est indispensable de l'aborder résolument, l'abstention laissant croire que des opinions plus ou moins anciennes sont sûres et intouchables ; elles s'imposent alors d'autant plus lourdement que leur formulation est plus vague et donc moins choquante, puis elles conduisent fatalement à des interprétations erronées dont sont victimes l'histoire de ces époques, surtout l'hagiographie, ainsi que l'archéologie, dont les résultats sont interprétés inexactement.

Les témoignages étant très peu nombreux, la méthode comparative s'impose. Pour aborder avec assez d'ampleur les problèmes que posent les plus anciennes églises de Paris, il faut examiner ce qui s'est passé à la même époque dans d'autres villes. Cet examen doit être assez fouillé ; il ne peut être question d'adopter des conclusions générales qui actuellement ne se présentent pas avec les précisions et les garanties indispensables.

2. — L'exposé traditionnel des origines chrétiennes de Paris.

Pour donner l'exposé traditionnel des origines chrétiennes de Paris sans le caricaturer, le plus simple est de l'emprunter à un auteur représentatif. Voici celui que donna Marcel Poëte en 1924 [1] :

« ... C'est au gué sis un peu au sud de l'église Saint-Médard que la « route romaine venant de la direction de Lyon franchit la Bièvre pour gagner « Lutèce. Or, aux bords mêmes de cette route, avant qu'elle ait franchi « la Bièvre, on a découvert tout un cimetière chrétien dont les plus anciennes « tombes *peuvent* [2] remonter à la fin du IIIe siècle et qui s'oppose au cimetière « païen du grand chemin d'Orléans. La mort accompagne fidèlement la vie, « témoigne en quelque sorte de la vie au long des voies de circulation « humaine.

« Le cimetière ainsi mis au jour indique que là *dut* exister le premier « groupement chrétien de Paris, en d'autres termes que là naquit *sans doute* « le christianisme dans cette ville [3].

« Nous savons en effet que, dans les cités romaines de la Gaule, les « premiers chrétiens se réunissaient à l'écart dans une sorte de quartier ou « de village voisin de la ville et qui était dit pour cela — signale Grégoire « de Tours, auteur du VIe siècle, très averti — quartier ou village des « chrétiens [4].

« Le même auteur nous les montre célébrant leur culte en secret en des

1. Marcel POËTE, *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours,* tome I, *La jeunesse,* Paris, 1924, pp. 37-39. Il est bien évident qu'il ne s'agit nullement de jeter le moindre discrédit sur une histoire estimable ; ce serait d'autant plus déloyal qu'il ne s'agit dans cette longue histoire que d'un tout petit épisode, que l'auteur n'a pas étudié spécialement : ce qui à notre point de vue particulier est une qualité, puisqu'il représente parfaitement l'opinion commune.

2. Les mots soulignés l'ont été pour attirer l'attention ; ils ne le sont pas dans le texte cité.

3. Des paragraphes ont été créés pour plus de clarté.

4. *Vicus christianorum,* cette expression sera longuement commentée plus loin, Grégoire de Tours l'emploie à Clermont, peut-être à Tours, mais non à Paris.

Illustration non autorisée à la diffusion

PARIS. — Dès l'époque de Grégoire de Tours, les églises de Paris s'étendent sur une surface beaucoup plus vaste que celle des autres villes des Gaules. Cependant, l'église du cimetière du gué de la Bièvre apparaissait comme particulièrement excentrique par contraste avec les basiliques nouvelles des Saint-Apôtres et de Saint-Vincent-et-Sainte-Croix. Lointaine et ancienne, elle reçut l'appellation populaire, *ut aiunt,* de vieille église, *senior ecclesia.*

(Les plans ont été dessinés par M. Pierre Rousseau.)

« lieux souterrains. De tels lieux *pouvaient* s'offrir à eux parmi les carrières « de calcaire à bâtir exploitées à l'époque romaine dans le voisinage de cette « partie de la Bièvre.

« Grégoire de Tours nous apprend, d'autre part, qu'il y avait là un « village, qui *avait dû* se former tout naturellement à ce gué de la Bièvre, « le long de la route romaine.

« C'est *sans doute* là qu'il faut chercher la première « église » [5] de Paris. « Ce sont les temps héroïques de l'établissement du christianisme en Gaule, « temps qu'évoque cet auteur quand il nous montre le premier évêque de « Tours — qui, nous apprend-il, y a apporté le christianisme au milieu du « IIIe siècle — ne réussissant à convertir que quelques personnes parmi la « multitude des païens habitant cette ville, aussi doit-il se dissimuler afin « d'échapper aux outrages des puissants et le voyons-nous célébrer le culte « en cachette avec le petit nombre de gens qu'il a convertis ; mort, il trouve « sa sépulture dans le cimetière du quartier ou village dit des chrétiens. « Son successeur (ajoute Grégoire de Tours) édifia la première église dans « la ville de Tours, alors que les chrétiens étaient devenus déjà nombreux, « et de la maison d'un sénateur il fit, en cette ville, la première basilique, « où il eut sa sépulture.

« Dans l'ensemble, ce qui se passa à Tours *dut* se passer également en « d'autres cités de la Gaule et notamment à Paris, où, d'après le même « auteur, on remarquait au VIe siècle, dans un village voisin de la ville « et qu'il faut *sans doute* identifier avec notre cimetière chrétien de l'avenue « des Gobelins, l'église qui passait pour la plus ancienne de Paris.

« A Paris comme à Tours, ce ne fut que plus tard, lorsque les chrétiens « devinrent plus nombreux et appartinrent à un rang social plus élevé, que « l'église s'établit dans la ville proprement dite.

« La ville sur le chemin, on la voit avec les conséquences qui en résultent « pour elle. Par le chemin venant de la direction de Lyon et de la basse « vallée du Rhône, point de naissance et de diffusion du christianisme en « Gaule, la nouvelle religion arrive à Paris... »

L'exposé des origines chrétiennes de Paris se ramène donc aux points suivants :

Il y eut un grand cimetière chrétien aux bords de la route de Lyon

5. Grégoire de Tours nomme cette église du village du gué de la Bièvre *ecclesia senior*, expression dont la signification sera étudiée plus loin.

à Paris, avant le gué de la Bièvre, le cimetière indique que là fut le premier groupement chrétien.

Cette assertion se vérifie par Grégoire de Tours, qui déclare que les chrétiens se réunissaient à l'écart dans un quartier ou un village voisin de la ville, qu'ils célébraient leur culte en secret dans des souterrains et qu'il y avait un village au gué de la Bièvre. L'exemple des débuts du christianisme à Tours raconté par le même Grégoire de Tours permet de comprendre ce qui s'est passé à Paris : culte en cachette, sépultures au village des chrétiens, puis, après un certain délai, église dans la ville.

Au VIe siècle, on remarquait l'église qui passait pour la plus ancienne dans un village voisin identifié avec le cimetière de l'avenue des Gobelins.

Il n'y eut d'église dans la ville que plus tard, les premiers chrétiens s'étaient établis au bord du chemin venant de Lyon et de Rome.

Dans ce court passage, M. Poëte emploie huit fois des formules dubitatives, « sans doute », « put », ou « dut ». Elles affectent tout ce qu'il avance, ce qui invite à reprendre toutes ces assertions et à les examiner soigneusement. Si les citations de Grégoire de Tours en sont exemptes, cela ne doit pas laisser oublier qu'il est postérieur d'au moins deux siècles à l'évêque saint Marcel et plus éloigné encore des origines chrétiennes de Paris ou de Tours. Son témoignage doit donc être pesé soigneusement, ce qui est difficile parce qu'on hésite sur le sens de ses expressions, en particulier sur celles où se trouvent les mots *vicus* et *ecclesia senior*. Pour les expliquer et savoir quelles réalités ils désignent, on ne peut se contenter de rechercher la valeur exacte des mots puisque la langue de Grégoire de Tours n'est pas toujours fidèle aux règles classiques, il faut aussi aborder par d'autres moyens les monuments, les villes ou les institutions dont il parle.

Les origines chrétiennes des villes de Gaule ne sont guère connues que par Grégoire de Tours. Il y a donc un risque de devenir entièrement tributaire de ses idées si on s'en tient à elles, mais il est en Occident une ville dont l'histoire est connue essentiellement par d'autres sources et par une archéologie particulièrement riche : Rome.

3. — La légende des catacombes romaines.

Comparer Rome, capitale de l'Empire, à une quelconque ville des Gaules peut paraître d'une méthode discutable et il est bien vrai que dimension et population étaient sans commune mesure. Pourtant il est certain que les

citoyens de l'Empire aimaient imiter les usages de Rome et que, dans de multiples cas, la similitude des mœurs et des institutions les conduisait fatalement à adopter les mêmes solutions pour résoudre des problèmes identiques.

Les chrétiens ont été aussi sensibles que les païens au prestige de la vieille Rome, qui s'est parée à leurs yeux d'une nouvelle grandeur puisqu'elle était la ville où reposaient les princes des apôtres. L'historiographie chrétienne a été de très bonne heure influencée par celle de Rome. L'histoire des évêques de Tours placée par Grégoire de Tours à la fin de l'*Historia Francorum*[6] est une imitation du *Liber pontificalis,* qui n'avait guère plus d'un demi-siècle d'existence ; Venance Fortunat racontant les miracles de saint Marcel rappelle les prodiges analogues contenus dans la légende romaine de saint Silvestre[7] ; et quand on lança la légende de saint Bénigne de Dijon, on l'accrédita en prétendant qu'elle avait été rapportée d'Italie[8], c'est-à-dire de Rome, car on imaginait volontiers que la mère de toutes les Églises conservait tout dans ses archives.

La comparaison entre l'hagiographie romaine et l'hagiographie gauloise s'impose donc absolument. Elle est d'autant plus nécessaire que pour chacune des églises de Gaule, la documentation est tellement fragmentaire qu'elle ne peut être correctement interprétée si elle n'est pas replacée dans un ensemble beaucoup plus vaste.

De plus, le souci de ne pas rejeter des éléments trop rares a conduit les critiques à traiter les légendes hagiographiques gauloises avec une indulgence qui n'est heureusement plus de mise avec les légendes romaines dont l'écroulement a permis de construire l'histoire authentique des premiers siècles chrétiens à Rome.

A Paris, on a posé en axiome que l'emplacement du premier cimetière chrétien était celui de la première communauté chrétienne. Cette conception n'est pas particulière à Paris ; on la retrouve un peu partout en Gaule et dans les autres pays ainsi qu'à Rome, puisque René Vielliard a été obligé de la réfuter en ces termes : « En dépit d'une légende communément reçue « et dont le crédit persistant est d'autant plus singulier qu'elle ne peut même « pas revendiquer en sa faveur le prestige d'une haute antiquité, les Cata- « combes ne furent jamais pour les Chrétiens de Rome, même au moment « des persécutions, le lieu habituel des réunions liturgiques. C'est dans la

6. *Historia Francorum,* L. X, c. 31.
7. Venantii Fortunati *Vita sancti Marcelli,* c. X (49), dans *M.G.H. Auct. antiq.* IV, 2, p. 54.
8. Gregorii Turonensis *In gloria martyrum,* c. 50.

Illustration non autorisée à la diffusion

ROME. — Le contraste entre les églises titulaires toutes situées à l'intérieur de l'enceinte d'Aurélien et les cimetières, sur lesquels s'élevèrent des basiliques de martyrs, qui l'entourent à l'extérieur est frappant. Alors que les basiliques du Latran et de Sainte-Croix de Jérusalem ont été fondées au début du IVe siècle dans des quartiers excentriques, les *titres* les plus anciens sont dans les quartiers d'habitation ; la région du Forum, la moins habitée, est la moins pourvue.

« ville même, à l'intérieur des murs, que se tenaient leurs assemblées reli-
« gieuses »[9]. L'origine de cette légende tenace est d'ailleurs beaucoup plus ancienne que l'auteur de cette réflexion ne paraît le supposer. Rédigée vers 500, la légende de sainte Cécile en témoigne déjà. Quand Cécile a promis à Valérien que, s'il recevait le baptême, il verrait l'ange qui la garde, celui-ci lui demanda ce qu'il devait faire. Elle l'envoya au troisième mille de la Voie Appienne où, en se recommandant d'elle, il obtint de mendiants d'être conduit au pape Urbain, qui deux fois confesseur se cachait au milieu des sépulcres, *qui jam bis confessor factus inter sepulchra mortuorum latebat*[10]. A la fin du récit, le pape Urbain vint habiter dans la maison de Cécile transformée en église[11]. L'idée de l'installation du pape d'abord dans un cimetière, puis dans la ville est au moins suggérée, puisqu'il n'y a pas d'allusion à une résidence du pape en ville avant l'époque où il fut contraint de se cacher.

Toute la passion du pape saint Étienne[12] se passe aussi dans les Catacombes et elle se termine par le martyre du pape dans la crypte où il fut enterré ; le plus étonnant est que cet épisode est la transposition légendaire d'un fait réel, la mise à mort du pape saint Sixte II au cimetière de Calliste, le 6 août 258[13] ; il fut attribué frauduleusement à son prédécesseur Étienne, qui ne fut pas martyr.

Par contre, quand la grande légende de saint Silvestre[14], à laquelle Venance Fortunat et Grégoire de Tours font allusion, montre le pape et le clergé réfugiés dans une caverne du Mont Soracte lors de la dernière persécution, il n'y a qu'un produit de l'imagination du rédacteur.

Dès le VIe siècle, les Romains, fortement influencés par le souvenir des persécutions, dont ils avaient oublié les détails et qu'ils se représentaient sans nuances, imaginaient que les chrétiens de cette rude époque s'étaient réfugiés dans ces fameux cimetières souterrains où on n'enterrait plus. Comme on ne les entretenait guère, ils prenaient une allure archaïque rehaussée par le prestige des lieux ténébreux et mystérieux. Ils attirèrent fatalement les histoires du temps passé que l'imagination populaire se plaît à localiser dans des lieux abandonnés ou des monuments à l'aspect vénérable, mais non dans

9. René VIELLIARD, *Recherches sur les origines de la Rome chrétienne*, 2e édition, Rome, 1959, p. 19.
10. H. DELEHAYE, *Étude sur le légendier romain*, Bruxelles, 1936, p. 198, n° 6.
11. *Ibid.*, p. 216, n° 27.
12. *Acta sanctorum*, Aug. I, pp. 139-145.
13. Saint Cyprien, lettre 80. Dans la collection Budé, t. II, 1925, p. 320.
14. MOMBRITIUS, *Sanctuarium*, t. II, pp. 279 v°-293 v°, édit. 1910, pp. 508-531.

des quartiers reconstruits à neuf, ou moins encore dans ceux qu'un entretien constant renouvelle sans qu'il y paraisse.

Cette mentalité s'est évidemment retrouvée en Gaule à la même époque, d'abord parce qu'elle est conforme à une tendance naturelle de l'esprit humain, ensuite parce que les légendes diffusées depuis Rome contribuaient à l'ancrer.

4. — Les Titres romains.

Cependant les rédacteurs des grandes légendes romaines du VIe siècle n'ignoraient pas l'existence d'églises à l'intérieur de la ville de Rome dès l'époque des persécutions puisqu'une de leurs principales préoccupations fut de raconter la fondation de ces églises, connues sous le nom de « titres »[15]. Ils ne les confondirent pas avec des basiliques cimétériales, puisqu'ils savaient que les saints patrons de ces églises étaient enterrés dans les cimetières situés hors des murs, sauf les saints Jean et Paul ; leur « titre » était le seul à avoir le privilège d'abriter les corps de ces saints patrons à l'intérieur de la ville ; l'auteur de la légende expliqua cette anomalie en imaginant un enterrement clandestin[16]. L'église Sainte-Bibiane, bien que située à l'intérieur du mur d'Aurélien, possédait aussi des corps de martyrs, mais ce n'était pas un « titre » ; sa fondation date du pontificat de Simplicius (468-483). La présence de corps était pourtant surprenante ; l'auteur de la légende l'expliqua dans un récit qui doit beaucoup à la Passion de saints Jean et Paul qu'il cite plusieurs fois[17].

Contemporain des rédacteurs de légendes, l'auteur du *Liber pontificalis* savait comme eux que certains « titres » remontaient à l'époque des persécutions. Conformément à sa méthode et sans craindre de se contredire, il donna à l'institution une origine apostolique et présenta le chiffre de vingt-cinq « titres » comme constant, tout en plaçant la création de quatre d'entre eux entre 314 et 417. D'après lui, c'est saint Clet qui, sur l'ordre de saint Pierre, aurait ordonné vingt-cinq prêtres[18] auxquels Évariste au début du IIe siècle[19]

15. F. LANZONI, *I titoli presbiterali di Roma antica nella storia e nella leggenda*, dans *Rivista di archeologia cristiana*, t. 2, 1925, pp. 195-257.
16. *Acta sanctorum*, Iun. V, pp. 37-39.
17. Texte dans H. DELEHAYE, *Étude sur le légendier romain*, pp. 259-263. L. DUCHESNE, *le Liber pontificalis*, t. I, p. 249. Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux*, t. XII, Décembre 1956, pp. 66-73.
18. L. DUCHESNE, *le Liber pontificalis*, t. I, p. 122.
19. *Ibid.*, p. 126.

aurait confié les « titres ». Urbain (223-230), le pape que la Passion de sainte Cécile, et le *Liber pontificalis* qui la suit, mettent en relation avec cette célèbre martyre, aurait donné à ces églises des vases sacrés et vingt-cinq patènes d'argent [20]. Cette organisation aurait été reprise et renforcée par les papes Denys (259-268) [21] et Marcel (308-309) [22].

Les maladroits arrangements du *Liber pontificalis* ne peuvent cependant faire douter qu'il existait dans la ville de Rome au IIIe siècle une vingtaine d'églises fort éloignées des cimetières qui leur étaient unis administrativement. Ces églises chrétiennes étaient, contrairement aux temples païens, des lieux de réunion ; il était donc nécessaire de les implanter dans les quartiers les plus peuplés ; on ne s'étonne donc pas de leur absence du Forum ; dans une ville occupée par une population dense et d'innombrables édifices publics, il fallait savoir se contenter de ce qui était possible, ce qui explique que, sauf dans le Transtévère, les plus anciennes églises de Rome paraissent se trouver sur la frange des quartiers d'habitation, populaires ou aristocratiques [23].

La plus ancienne communauté chrétienne de Rome était disséminée dans la ville avec un réseau d'églises de dimensions modestes, mais disposées de façon telle qu'elles étaient facilement accessibles aux fidèles.

5. — Églises des martyrs et cathédrales.

C'est seulement sous Constantin qu'apparurent les grandes basiliques des martyrs : Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Laurent sur les tombes des trois plus grands saints romains, Saints-Pierre-et-Marcellin près du mausolée de l'impératrice Hélène, Sainte-Agnès près de celui de Constance. Sainte-Croix-de-Jérusalem rappelait le souvenir de la ville sainte dans le palais de l'impératrice Hélène ; bien qu'elle fût à l'intérieur des murs, elle ne remplissait pas un rôle analogue à celui des vieux « titres » [24].

Ce n'est pas une conception moins nouvelle qui présida à l'installation de la vaste basilique qui devint la cathédrale du pape et comme telle la Mère de toutes les églises. Ni l'histoire, ni la légende n'ont jamais présenté le Latran comme le berceau de la communauté chrétienne de Rome. Le choix de ce

20. *Ibid.*, p. 143.
21. *Ibid.*, p. 157.
22. *Ibid.*, p. 164.
23. R. VIELLIARD, *op. cit.*, pp. 54-55.
24. Bénédictins de Paris, *Vies des saints*, t. XII, Décembre 1956, pp. 832-834 et bibliographie p. 844.

palais par Constantin, qui y installa le pape Miltiade dès 313, s'explique par des raisons avant tout politiques : en donnant au pape un ensemble appartenant au fisc, situé dans une zone de palais et de parcs, l'empereur n'avait aucune expropriation à faire, tandis que l'éloignement des temples célèbres convenait aussi bien aux païens qu'aux chrétiens qui ne tenaient pas à célébrer leur culte au voisinage les uns des autres [25]. La création d'une grande basilique, capable de contenir une foule et non seulement une petite assemblée comme les anciens titres, accompagnée d'un baptistère et d'un palais, fit naître l'idée d'une cathédrale, l'église dont la dignité vient de ce que la *cathedra* de l'évêque s'y trouve.

Une enquête à Rome aboutit à un résultat complètement différent de la synthèse traditionnelle des origines chrétiennes à Paris. Les cimetières chrétiens se répartissant tout autour de la ville, il n'y a pas de quartier chrétien sur la voie d'accès des premiers apôtres. Les « titres » situés à l'intérieur de la ville et en divers endroits montrent que les églises n'étaient pas dans les cimetières, que les chrétiens n'étaient pas groupés dans un quartier unique et qu'ils ne se réunissaient qu'exceptionnellement dans les cimetières. Enfin la création d'une cathédrale à l'intérieur des murs au IVe siècle n'est pas le signal de l'entrée des chrétiens dans la ville, mais un nouvel aménagement. La cathédrale de Rome n'est ni la plus ancienne église de la ville, ni une basilique cimétériale.

6. — Traditions à propos des anciennes églises en Gaule.

L'étude des premiers sanctuaires de Rome a permis de dégager quelques idées, mais elles ne doivent être appliquées aux autres cités qu'avec les plus grandes précautions, car il s'agit d'états de fait et non de prescriptions canoniques, et les situations locales étaient diverses. A la relative abondance des sources historiques pour Rome s'oppose une disette presque absolue pour les cités gauloises, ce qui entraîne le danger de majorer la portée des rares indices subsistants ; il est très difficile d'établir une chronologie sûre de la période qui va du IIe ou du IIIe siècle au VIe, bien qu'elle ait connu une évolution importante ; l'histoire se faisant avec des documents ou des vestiges, on ne peut évidemment tenir compte des sanctuaires dont on ignore l'existence, mais on a eu parfois le tort de raisonner comme si rien n'échappait

25. R. VIELLIARD, *op. cit.*, pp. 62-65.

aux investigations des chercheurs. Certaines découvertes de sanctuaires complètement oubliés, comme par exemple la basilique de Saint-Bertrand de Comminges située à moins de deux cents mètres du forum, alors que le cimetière chrétien primitif en est à deux kilomètres, à Valcabrère [26], doivent nous rendre très prudents.

Il serait également de très mauvaise méthode de prendre des affirmations d'auteurs anciens pour des démonstrations ou pis encore pour des témoignages irréfragables d'une tradition ininterrompue.

Dans ses *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne* [27], Nicolas Chorier (1609-1692) prétend que Saint-Pierre a été la cathédrale de Vienne en Dauphiné car, écrit-il, « presque tous les anciens évêques de cette ville « sont enterrés en cette église ; et il n'y a pas apparence qu'elle eût été leur « mausolée si, dans le petit nombre qu'il y en avait alors, elle n'eût été « la principale et la plus noble de toutes ». Nicolas Chorier pose en principe que les évêques ne peuvent être enterrés ailleurs que dans leur cathédrale et en conclut que Saint-Pierre de Vienne fut la cathédrale primitive. Malheureusement il s'agit d'une pure hypothèse. L'église Saint-Pierre de Vienne est située à l'extrémité sud de l'enceinte antique, sur le cimetière ; elle appartient à la catégorie bien connue des églises cimétériales élevées sur les tombeaux des plus anciens évêques et qui devinrent par la suite non des cathédrales, mais des églises abbatiales [28].

7. — La légende des origines chrétiennes de Sens.

Nicolas Chorier n'était pas le premier à exposer de semblables idées en Gaule, nous les retrouvons dès le XIe siècle dans la Grande Passion des

26. Sur la découverte de la basilique chrétienne de Saint-Bertrand de Comminges : R. LIZOP, dans *Congrès archéologique de France, XCII^e session à Toulouse, 1929*, pp. 277-288. Sur Valcabrère, M. DESHOULIÈRES, *ibid.*, pp. 323-345,

27. Édition de 1846, p. 289.

28. Au risque de tomber dans un excès de prudence, il paraît préférable de ne pas utiliser pour la recherche en cours les études récentes, car il serait indispensable de classer les édifices qu'elles mentionnent en fonction des sources qui les font connaître, avant d'adopter des conclusions. Cette différence de point de vue ne peut diminuer les qualités incontestables de travaux comme ceux de P. A. FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence*, Paris, 1964, qui (p. 50) estime qu'il n'y a pas eu de transfert de cathédrale en Provence, ou de C. VIOLANTE et C. D. FONSECA, *Ubicazione e dedicazione delle cattedrali dalle origini al periodo romanico delle città dell'Italia centrosettentrionale*, dans *Il Romanico pistoiese nei suoi rapporti con l'Arte romanica dell'Occidente*, Pistoia, 1964, pp. 303-346, avec 17 plans et une carte, où les cathédrales sont classées selon qu'elles ont été originairement urbaines ou suburbaines, mais cette synthèse repose parfois sur des monographies discutables.

Illustration non autorisée à la diffusion

SENS. — La cathédrale est au centre de la ville. L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif fut le berceau des légendes médiévales concernant les origines chrétiennes de la ville ; l'abbaye de Sainte-Colombe y resta étrangère, bien que sa patronne soit la première sainte locale honorée d'un culte.

saints Savinien et Potentien (BHL 7416), les légendaires fondateurs de l'évêché de Sens [29]. Saint Savinien aurait transformé en église un vaste édifice situé dans un *vicus* qui se trouvait à un mille de Sens et était traversé par la grande route [30]. C'est seulement plus tard, après une série de missions dans la province, que Savinien consacre trois églises « à l'intérieur des murs de la cité, une « en l'honneur de la Vierge Marie, mère de Dieu, l'autre en l'honneur du

29. Le texte de la plus ancienne Passion des saints Savinien et Potentien, dite Grande Passion, a été publié par L.-M. DURU, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, pp. 294-312 et par A. FLICHE, *Les Vies de saint Savinien*, Paris, 1912, pp. 73-99. Elle a été composée au temps de Gerbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de 1046 à 1079. Sur la question des saints Saviniens et Potentien : Bénédictins de Paris, *Vies des saints*, t. XII, 1956, pp. 805-823.

30. Dans FLICHE, *op. cit.*, pp. 77-78.

« protomartyr Étienne, la troisième en vénération de saint Jean-Baptiste ». On reconnaît le groupe épiscopal tel qu'il se présentait au XIe siècle ; l'auteur de la Passion fit remonter bravement le tout au Ier siècle, sans imaginer un seul instant que l'enceinte romaine qu'il avait sous les yeux n'existait pas à cette époque. Sur le cimetière antique de Sens se développa une abbaye qui eut, comme à Vienne, saint Pierre pour patron. S'il ne reste rien de l'église de Saint-Pierre-le-Vif, la petite église voisine Saint-Savinien a été conservée. Il est certain qu'elle a succédé à un édifice plus ancien, mais dans son état actuel elle date du XIe siècle. On voit dans la crypte quatre inscriptions (la première est incomplète, une seule ligne a été gravée) qui ont excité les imaginations ; l'épigraphie obligeant à les attribuer au XIe siècle, on a prétendu qu'elles avaient été seulement recopiées à cette époque ; en fait, comme elles sont empruntées presque mot à mot à la Grande Passion, qui date de ce même XIe siècle, on doit les considérer comme de précieux témoins du culte des premiers évêques de Sens au XIe siècle, mais rien de plus. On ne peut absolument rien en tirer pour fixer l'emplacement des plus anciens sanctuaires de Sens, de sorte qu'aucun texte médiéval ne fait allusion à l'emplacement de la cathédrale de Sens, qui pour nous fait problème, parce qu'elle est située en plein centre de la ville romaine, en un lieu qui au IVe siècle était normalement occupé par des édifices publics à un degré tel qu'il était impossible d'y créer une salle capable de contenir la communauté chrétienne de la ville. Il y a donc eu un transfert à une époque inconnue, mais très ancienne. Au XIe siècle, on en avait perdu le souvenir et, si l'auteur de la Grande Passion mentionne l'établissement de deux cathédrales successives, au cours du Ier siècle, l'une provisoire à l'emplacement de Saint-Savinien, l'autre définitive qui existait encore de son temps et du nôtre, c'est parce qu'il utilise le schéma alors classique de l'établissement des chrétiens d'abord dans les faubourgs, ensuite à l'intérieur des villes. Lui accorder confiance quand il parle du transfert alors que sa chronologie est absolument fantaisiste (ainsi que bien d'autres détails, à commencer par les personnages de Savinien et de Potentien) serait se laisser duper, quand le hasard permet des rapprochements.

8. — L'histoire de la cathédrale d'Auxerre.

Le cas de la cathédrale d'Auxerre est différent, en même temps qu'exceptionnel, car c'est un texte assez sûr qui raconte son installation à l'intérieur

AUXERRE. — La cathédrale primitive d'Auxerre était dans un quartier de la ville romaine, qui ne fut pas compris à l'intérieur de l'enceinte du Bas-Empire. Sa situation n'a rien de commun avec celle de la nécropole qui s'étendait autour de Saint-Amâtre. L'église Saint-Germain fut fondée par le saint évêque dont elle prit le nom, à une époque où la ville était déjà réduite.

de la ville. Ce texte est la vie de saint Amâtre[31], évêque d'Auxerre, mort probablement le 1er mai 418, qui fut rédigée par Étienne l'Africain à la demande de l'évêque Aunaire (561-605), au moins un siècle et demi après les événements.

D'après Étienne l'Africain, l'église d'Auxerre se trouvait auprès de la *porta Balnearis* et il était impossible de l'agrandir à cause du voisinage de l'Yonne. L'accroissement du nombre des chrétiens exigeant une solution, Amâtre demanda à un nouveau converti Ruptilius de lui céder sa demeure ancestrale. Ruptilius refusa ; bientôt il tomba malade et il s'empressa de satisfaire Amâtre pour recouvrer la santé. Amâtre fit aussitôt entreprendre des

31. DURU, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I, pp. 135-158.

travaux ; les ouvriers trouvèrent un trésor que l'évêque fit porter à Ruptilius, qui le lui renvoya. Étienne l'Africain conclut en disant que l'église installée dans la maison de Ruptilius est celle où s'assemble le peuple chrétien [32].

Au IXe siècle, les auteurs des *Gesta episcoporum Autissiodorensium* se contentèrent de résumer Étienne l'Africain en ajoutant que la dédicace eut lieu le V des Nones d'octobre (3 octobre) et que l'église est sous le vocable de saint Étienne [33]. Ces deux précisions sont exactes, mais ne peuvent remonter au temps d'Amâtre mort en 418. La première translation des reliques de saint Étienne à Jérusalem eut lieu le 26 décembre 415, et bien que la diffusion des reliques eut été ensuite très rapide, le délai est trop court. Quant à la date de la dédicace, elle ne figure pas au martyrologe hiéronymien, qui au temps de l'évêque Aunaire reçut à Auxerre de multiples compléments.

Ce qui importe plus pour nos recherches actuelles, c'est que ni Étienne l'Africain, ni les auteurs des *Gesta* n'opposent la situation de la nouvelle église dans la ville à celle de l'ancienne, hors de la *porta Balnearis*. Le transfert ne donne lieu à aucune considération sur l'entrée des chrétiens dans la ville ou sur la sécurité qu'ils y auraient trouvée. Il faut remarquer surtout que la petite église primitive se trouvait non pas dans un des cimetières, qui en sont fort loin, ou dans un *vicus* un peu éloigné, mais tout près d'une porte des remparts. Et comme la ville était fort petite, l'accès de l'église était facile pour tous les habitants. On peut aussi imaginer sans extravagance que la première église avait été fondée avant la construction de l'enceinte et qu'elle aurait alors été située en pleine ville, sans qu'il y ait aucune difficulté d'accès.

L'exemple d'Auxerre, qui est un des exemples clairs de translation d'une cathédrale primitive, loin de montrer le passage de l'église du cimetière à l'église de la ville, s'interprète comme répondant au désir de mettre à l'abri des remparts la cathédrale, que le seul hasard du tracé de l'enceinte avait laissée au dehors.

9. — La première église de Bourges.

Après avoir recueilli quelques idées sur les anciennes cathédrales des Gaules, il faut examiner soigneusement ce qu'en raconte Grégoire de Tours.

32. *Ibid.*, pp. 146-149.
33. *Ibid.*, p. 314-315. Gregorii Turonensis *Historia Francorum*, L. I, c. 31.

BOURGES. — La cathédrale de Bourges, qui d'après Grégoire de Tours ne changea jamais de place, occupe auprès du rempart romain une situation qu'on retrouve dans beaucoup de villes des Gaules et à Doura-Europos. Les sanctuaires des évêques, Saint-Ursin à l'est et Saint-Sulpice à l'ouest, sont nettement en dehors des remparts, et leur origine est plus tardive.

dont les dires ont d'autant plus d'importance que toute l'histoire des origines de l'Église de Paris a été bâtie sur son témoignage. Les quatre villes que Grégoire de Tours nomme le plus souvent sont : Tours, Clermont, Poitiers et Paris, mais on peut négliger Poitiers, car ses origines n'ont pas retenu son attention. Bourges au contraire a de ce point de vue un intérêt considérable.

Dans la seconde édition de l'*Historia Francorum,* Grégoire de Tours ajouta, pour raconter les origines de l'église de Bourges, un paragraphe qu'il joignit à la mission des sept évêques : « Un de leurs disciples (il ne donne « pas de nom) vint dans la cité de Bourges annoncer au peuple le Sauveur « de tous, le Seigneur Christ. Un petit nombre crut en lui, des clercs furent « ordonnés, apprirent à psalmodier et surent qu'ils devaient construire une

« église et célébrer des offices en l'honneur du Dieu tout-puissant. Comme « ils manquaient de ressources, ils demandèrent la maison d'un habitant « pour la transformer en église... ». Ce fut finalement un certain Leocadius, « premier sénateur des Gaules », qui donna aux chrétiens une maison qui lui appartenait. « C'est maintenant, conclut Grégoire, la première église de « Bourges, *nunc apud Bituricas urbem prima,* parfaitement installée et illustrée « par des reliques du premier martyr Étienne »[33].

La tradition qui veut que la cathédrale actuelle, située sur la limite de l'enceinte gallo-romaine, s'élève à l'emplacement de la maison de Leocadius n'a rien d'invraisemblable. Le caractère un peu romantique du récit ne doit pas lui retirer sa très grande valeur. Grégoire appartenait à la même famille que Leocadius et il est d'autant plus probable qu'il a connu l'histoire de l'église de Bourges par tradition de famille qu'elle diffère davantage de ce qu'il raconte de la découverte des reliques du premier évêque de la ville, saint Ursin, qui lui fut transmis par tradition ecclésiastique[34].

Les légendes postérieures ont combiné les deux passages de Grégoire de Tours[35], ce qui importe peu ; il faut retenir que, pour lui, la première église de Bourges était située dans la ville et qu'elle n'a jamais été transférée, tandis que les reliques de saint Ursin furent découvertes dans un cimetière abandonné et placées dans une basilique hors les murs, pour laquelle il n'y a aucune allusion à une antériorité quelconque. Grégoire de Tours ne connaît pas à Bourges de *vicus christianorum* et il n'emploie pas, pour désigner la cathédrale, qu'il reconnaît pour la plus ancienne et la plus digne de la ville, le terme d'*ecclesia senior,* mais celui d'*ecclesia prima,* ce qui indique qu'il n'a pas un vocabulaire précis et immuable.

10. — Bourg ou cimetière des chrétiens à Tours.

Quand, dans le dernier chapitre de l'*Historia Francorum*[36], qui est une histoire des évêques de Tours, Grégoire de Tours mentionne le premier évêque, Gatien *(Gatianus),* il rappelle qu'il appartint à la mission des sept évêques en 250[37]. Il présente ensuite son apostolat en expliquant que par

34. Gregorii Turonensis *In gloria confessorum,* c. 79.
35. Sur les légendes de saint Ursin, Bénédictins de Paris, *Vies des saints,* t. XI, Novembre, 1954, pp. 290-296.
36. Gregorii Turonensis *Historia Francorum,* L. X, c. 31.
37. *Ibid.,* L. I, c. 30. Grégoire de Tours nomme Gatien le premier avant Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, etc...

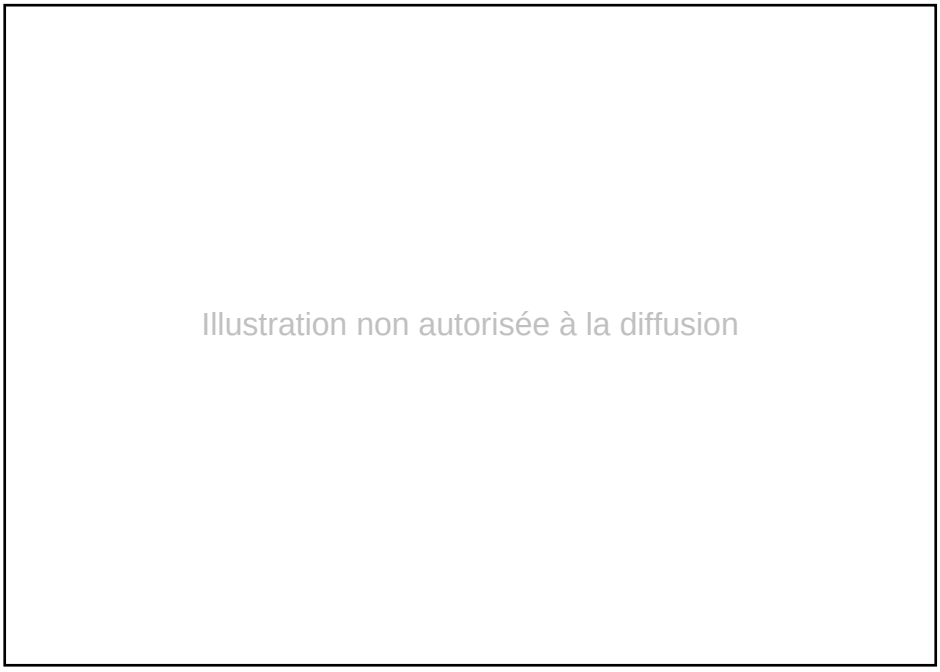

TOURS. — A l'ouest de la petite cité enclose de murs se développa une nouvelle ville autour de la basilique Saint-Martin. Notre-Dame-La-Riche se rattachait naturellement à cette agglomération née du pèlerinage, l'ensemble pouvait être appelé *vicus christianorum* à cause de sa destination particulière.

suite de l'opposition des puissants, il célébrait les mystères *per criptas et latibula*[38].

Grégoire de Tours ne donne d'ailleurs aucune précision sur ces lieux cachés, indiqués au pluriel parce que dans sa pensée ils étaient variables. Au contraire, la conclusion est précise : Gatianus mourut en paix et il fut enterré dans le cimetière de ce même village, qui était celui des chrétiens, *Gatianus .... obiit in pace et sepultus est in ipsius vici cimiterio, qui erat christianorum.* La construction offre une difficulté : faut-il rattacher *qui erat christianorum* à *cimiterio* ou à *vici ?* Les règles grammaticales classiques exigeraient de *qui* qu'il se rapporte à *vicus* qui est masculin et non à *cimiterium* qui est neutre, mais Grégoire de Tours ne connaît guère la valeur du neutre.

38. Grégoire de Tours insiste sur le fait que les chrétiens furent longtemps obligés de célébrer leurs offices *occulte et per latebras* (*Historia Francorum,* L. I, c. 48, vers la fin).

D'un autre côté, dans la basse latinité, il est très rare de rattacher une relative à un mot qui ne la précède pas immédiatement. Plusieurs copistes, en remplaçant *qui* par *quod,* ont montré qu'ils avaient compris qu'il s'agissait du cimetière des chrétiens et non du village des chrétiens. Cette correction se trouve entre autres dans un manuscrit du XIIIe siècle provenant de Saint-Julien de Tours [39] et dans un autre du XIIe provenant de Saint-Allyre de Clermont [40], c'est-à-dire de deux monastères qui se trouvaient dans les « bourgs des chrétiens » de Tours et de Clermont. La sépulture de saint Gatien, que, d'après Grégoire de Tours, saint Martin aurait visitée [41], aurait été située là où s'élève l'église Notre-Dame-la-Riche, c'est-à-dire à plus de 1.200 mètres à l'ouest du rempart de la cité romaine, mais à moins de 500 mètres de la basilique Saint-Martin. A cette région du cimetière des chrétiens la présence du tombeau de saint Martin donna, bien avant l'époque de Grégoire de Tours, un prestige incomparable ; la basilique consacrée en 472 était le plus bel édifice construit depuis la chute de l'Empire romain et elle était déjà entourée des nombreuses maisons qui allaient constituer le bourg appelé un peu plus tard Martinopolis, puis Châteauneuf.

Que Grégoire de Tours ait voulu parler du *vicus christianorum* ou du *cimiterium christianorum,* il faut se représenter la région à laquelle il fait allusion comme constituant une entité distincte de la cité, ayant comme caractéristique d'être dominée par les églises et les souvenirs religieux. Dans quelle mesure l'état de la fin du VIe siècle permet-il de comprendre celui du IIIe siècle ou du IVe siècle ? C'est une autre question, et d'autant plus difficile qu'il n'y a pas de textes contemporains.

11. — Le *Vicus christianorum* de Clermont.

Ce n'est pas à propos de saint Austremoine, premier évêque de Clermont, appartenant comme Gatien à la mission des sept évêques, que Grégoire de Tours mentionne le *vicus christianorum* de Clermont, c'est en racontant l'histoire des martyrs Cassius et Victorinus, d'après l'antique tradition [42]. Victorinus était serviteur du prêtre du temple du Puy de Dôme. Il se rendait souvent dans le bourg qu'on appelle bourg des chrétiens, *vicum quem christia-*

39. Berlin lat. 145 — Philipps 1852.
40. Clermont-Ferrand, ms 261.
41. Gregorii Turonensis *In gloria confessorum,* c. 4.
42. Gregorii Turonensis *Historia Francorum,* L. I, c. 33.

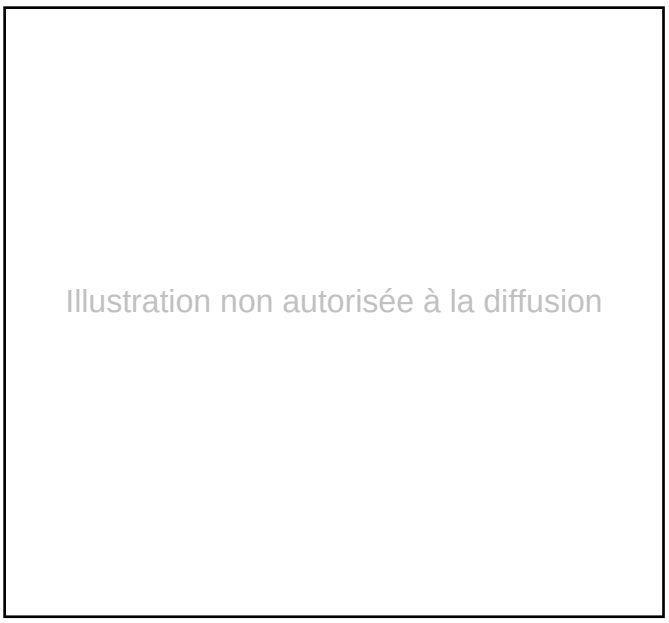

CLERMONT-FERRAND. — Au nord de la cité où se trouvait la cathédrale, une accumulation de sanctuaires autour de Saint-Allyre provoqua la constitution d'un bourg que les clercs dominaient par l'importance de leur rôle et de leurs établissements. On comprend qu'au temps de Grégoire de Tours, on lui ait donné le surnom de *vicus christianorum.*

norum vocant, pour persécuter les fidèles ; un jour il y rencontra Cassius, dont les arguments furent si puissants que Victorinus abandonna les idoles et reçut le baptême. Peu après ils furent martyrisés ensemble.

Il est clair que pour Grégoire de Tours, Cassius et Victorinus furent ensevelis là où ils avaient vécu et subi le martyre, c'est-à-dire dans le bourg qu'on appelle des chrétiens. Une basilique existait de son temps, Grégoire la mentionne comme ayant été le théâtre d'un épisode peu édifiant : pour dépouiller le prêtre Anastase d'une propriété donnée par la reine Clotilde, l'évêque Cautinus († 571) ne trouva rien de mieux que de le faire enfermer vivant dans un vaste sarcophage de marbre de Paros qui se trouvait dans la profonde crypte de cette basilique ; le prêtre eut d'ailleurs la chance de s'échapper [43].

L'église Saint-Cassi se trouvait au nord-est de Clermont, sur le bord du

43. *Ibid.,* L. IV, c. 12.

ruisseau de Tiretaine, à une toute petite distance de l'abside de l'église de l'abbaye de Saint-Allyre ; entre ces deux églises s'en trouvait une troisième, Saint-Vénérand [44]. D'après Grégoire de Tours, il y avait entre les églises Saint-Allyre et Saint-Vénérand le sépulcre sculpté d'un certain Alexandre dont on recueillait la poussière qui, dissoute dans l'eau, rendait la santé aux malades [45]. Le culte de ce saint personnage disparut sans laisser de trace.

Dans ce même faubourg de Clermont on rencontrait dès le temps de Grégoire de Tours trois autres basiliques : Saint-Antolien, Saint-Cirgues et Saint-Étienne, qui furent également des basiliques cimétériales [46].

Saint-Allyre était à environ cinq cents mètres de la cité. Bien qu'il n'y eût pas à Clermont de basilique aussi célèbre que Saint-Martin de Tours, il y avait autour des églises un certain nombre de maisons, qui constituaient un ensemble distinct de la cité, caractérisé par le nombre de ses églises — six au moins, c'est-à-dire plus de la moitié de celles que nomme Grégoire de Tours dans la ville et ses faubourgs —, par les tombeaux des saints — tous les martyrs et de surcroît les plus vénérés et les plus anciens des confesseurs — ainsi que par un ensemble de sépultures chrétiennes particulièrement nombreuses.

A un tel ensemble, la voix populaire, *quem vocant,* avait donné un nom : *vicus christianorum,* qui convenait fort bien à un quartier à destination essentiellement religieuse.

Que Grégoire de Tours y place la demeure de Cassius et des chrétiens des premières générations n'est pas moins normal. Il écrit deux siècles après la fin des persécutions. A Clermont comme partout, le souvenir des martyrs s'était localisé sur leur tombeau et l'imagination populaire ne pouvait les faire vivre ailleurs que là où ils reposaient après leur mort.

12. — Paris au VIe siècle d'après Grégoire de Tours.

Comment se répartissaient les églises de Paris à la fin du VIe siècle, à l'époque de Grégoire de Tours ? Il y mentionne neuf sanctuaires [47], n'en omettant qu'un seul dont l'existence soit certaine, Saints-Gervais-et-Protais, qui n'avait pas alors l'importance qu'il prit par la suite.

44. Tout a été détruit, mais on en a un bon dessin du XVIIe siècle dans le *Monasticon Gallicanum,* vue cavalière de l'abbaye Saint-Allyre. Édition Peigné-Delacourt, planche 28.
45. Gregorii Turonensis *In gloria confessorum,* c. 35.
46. A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle,* Paris, 1878, pp. 481-489.
47. *Ibid.,* pp. 353-358.

Deux de ces églises se trouvaient dans la cité : la cathédrale, que Grégoire de Tours appelle l'*ecclesia sancta*, occupait une partie de l'emplacement de Notre-Dame. Sa préséance sur les autres églises ne faisait au VIe siècle aucun doute. Il y avait près de la porte du Grand Pont un oratoire Saint-Martin de peu d'importance et qui disparut vite.

Grégoire de Tours nomme deux églises sur la rive droite, assez voisines l'une de l'autre, mais éloignées de la Cité : Saint-Laurent, aujourd'hui près de la gare de l'Est, et Saint-Martin devenu le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Venance Fortunat dans la Vie de saint Germain [48] parle à deux reprises d'une troisième église sur la rive droite, Saints-Gervais-et-Protais.

Cinq églises ou oratoires se trouvaient sur la rive gauche. La première, Saint-Julien, était proche de la cité ; Grégoire de Tours logea en 587 chez les clercs qui la desservaient ; c'est Saint-Julien-le-Pauvre.

Plus loin, l'une et l'autre à peu près à la même distance du Petit Pont, deux églises, appelées à un grand avenir, étaient relativement récentes : celle des Saints-Apôtres, fondée par Clovis († 511), possédait le corps de sainte Geneviève, Saint-Vincent fondé par Childebert Ier († 558) reçut le corps de saint Germain († 576) qui était déjà célèbre par ses miracles quelques années plus tard.

Beaucoup plus loin de la cité se trouvaient les deux derniers sanctuaires, l'*ecclesia senior* et l'oratoire de Crescentia, qui sont connus par deux passages du livre *In gloria confessorum* de Grégoire de Tours. Puisque c'est autour d'eux que se sont développées les hypothèses sur les origines de l'Église de Paris, il convient de présenter avec soin les textes qui les concernent.

13. — Les sanctuaires de saint Marcel et de Crescentia.

Avant de raconter les miracles de saint Germain et de sainte Geneviève, Grégoire de Tours consacre un chapitre à saint Marcel : « Marcel, évêque « de Paris, qui jadis, comme on le lit dans sa Vie, chassa de cette ville « un énorme serpent, repose maintenant dans un faubourg de cette même cité. « Le prêtre Ragnemodus, qui est maintenant évêque de ce municipe, vint « à son tombeau, alors qu'il souffrait d'une fièvre quarte, se coucha après « avoir passé tout le jour dans le jeûne et la prière et s'endormit sur le soir. « Peu après il se réveilla et se leva de dessus la tombe parfaitement guéri » [49].

48. *M.G.H. Script. rerum merovingicarum*, VII, p. 405, c. LV, p. 411, c. LXV.
49. Gregorii Turonensis *In gloria confessorum*, c. 49.

La Vie de saint Marcel à laquelle fait allusion Grégoire de Tours est celle que composa son ami Venance Fortunat, à la demande de leur ami commun l'évêque Germain de Paris († 28 mai 576), probablement entre 567 et 576 [50]. L'allusion est parfaitement claire, puisque le seul épisode retenu par Grégoire de Tours est celui de l'énorme serpent, celui que Fortunat considérait comme le plus étonnant. Ragnemodus, le bénéficiaire du miracle de saint Marcel, est bien connu, grâce à Venance Fortunat et à Grégoire de Tours qui eurent l'occasion de le rencontrer. Il devait être affligé d'une mauvaise santé, puisqu'il avait déjà eu recours à la puissance des saints pour soulager ses maux : au temps où il était diacre de l'Église de Paris, il vint au tombeau de saint Martin à Tours, en compagnie de son évêque saint Germain et y fut guéri de la dysenterie [51]. Fortunat lui adressa deux poèmes. Le premier est intitulé *ad Rucconem diaconum, modo presbyterum* [52], mais on apprend dans le second *ad Ragnemodum episcopum* que Fortunat l'appelait du doux surnom de *Rucco* [53]. Ragnemodus succéda en 576 à saint Germain [54] ; en 582, il fut parrain de Thierry, fils de Chilpéric et de Frédégonde [55] (VI, 27) ; deux ans plus tard, après l'assassinat du roi, il accueillit la reine qui se réfugia dans sa cathédrale [56]. Il assista au IIe concile de Mâcon en 585 et mourut en 591 [57].

L'épisode de la guérison de Ragnemodus au tombeau de saint Marcel appartient à un genre littéraire bien connu. Il a l'intérêt d'être un des témoignages les plus anciens concernant saint Marcel, sur lequel il donne d'ailleurs très peu de renseignements, puisqu'on ne sait même pas si son tombeau était dans une église ou au dehors. Grégoire de Tours raconte que Ragnemodus s'endormit vers le soir, il ne dit pas qu'il y passa toute la nuit puisqu'il précise au contraire qu'il se réveilla peu après parfaitement guéri. Il s'agit probablement d'un très court sommeil suivant une méthode thérapeutique bien connue dans l'antiquité ; elle pouvait se pratiquer auprès d'un tombeau situé à l'air libre, surtout durant la belle saison (Grégoire de Tours ne précise pas l'époque).

Cependant l'épisode a été exploité par les historiens qui en ont rapproché un autre passage du même livre de Grégoire de Tours à cause d'expressions

50. *M.G.H. Auctores antiquissimi,* t. IV, 2 pars, pp. 49-54.
51. Gregorii Turonensis *De virtutibus sancti Martini,* L. II, c. 12.
52. *Carmina,* L. III, c. 26, dans *M.G.H. Auct. ant.,* t. IV, 1 pars, p. 75.
53. *Carmina,* L. IX, c. 10, *ibid.,* p. 216.
54. Gregorii Turonensis *Historia Francorum,* L. V, c. 14.
55. *Ibid.,* L. VI, c. 27.
56. *Ibid.,* L. VII, c. 4.
57. *Ibid.,* L. X, c. 26 — cf. aussi L. V, c. 18 et 32, L. VII, c. 16, L. X, c. 14.

similaires. Il écrit que le tombeau de saint Marcel était dans un *vicus* de la cité de Paris, *in ipsius civitatis vico,* les mots *ipsius civitatis* se rapportant à *Parisiacae urbis episcopus,* et que celui de la vierge Crescentia était dans le *vicus* des Parisiens, *in vico Parisiorum.* Voici ce passage intégralement : *Tumulus erat in vico Parisiorum haud procul a loco in quo senior, ut aiunt, ecclesia nuncupatur, nullo opertus tegmine ; ibique in lapide habebatur scriptum : hic requiescit Crescentia sacrata Deo puella*[58]. « Il y avait un tombeau « à ciel ouvert dans le *vicus* des Parisiens non loin du lieu où se trouve « l'église qu'on appelle l'ancienne, et il y avait là écrit sur la pierre : Ici repose « Crescentia, jeune fille consacrée à Dieu. » Personne n'a jamais mis en doute ni l'authenticité de l'inscription, ni l'exactitude de la transcription de Grégoire de Tours[59], mais personne n'a rien pu ajouter à sa réflexion : *Sed nulla aetas recolere poterat quale ei fuerat meritum vel quid egisset in saeculo,* « mais nul n'a jamais pu dire quel avait été son mérite et ce qu'elle « avait fait dans le monde ». L'inscription est perdue depuis longtemps, son emplacement même est inconnu, et si Crescentia a jamais été honorée d'un culte liturgique — ce que Grégoire de Tours ne dit pas — il n'en reste absolument aucune trace.

14. — Le cimetière Saint-Marcel.

Bien que Grégoire de Tours ne soit pas très clair, il ne semble pas possible de proposer pour l'*ecclesia senior,* le tombeau de Crescentia, l'église Saint-Marcel et le *vicus Parisiorum,* une autre localisation que le quartier Saint-Marcel. Ce n'est pas que personne n'ait tenté de les placer ailleurs, puisqu'on rencontre parmi les tenants d'une opinion divergente un des plus grands historiens de Paris, l'abbé Lebeuf[60], dont la conclusion s'appuie sur l'argumentation suivante : l'*ecclesia senior* ne peut être que la cathédrale. Or, à l'époque de Grégoire de Tours, la cathédrale occupait une partie de l'emplacement de Notre-Dame dans la Cité. La tombe de Crescentia se trouvait donc à ses abords et comme elle ne pouvait évidemment être à l'intérieur de la ville romaine, il faut la situer du côté de la place Maubert.

58. Gregorii Turonensis *In gloria confessorum,* c. 103.

59. L'inscription a été reproduite dans tous les recueils : E. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* t. I, 1856, n° 203, pp. 282-283 — *Corpus inscriptionum latinarum,* t. XIII, n° 3053 — Paul-Marie DUVAL, *Les inscriptions antiques de Paris,* 1960, n° 44, pp. 108-109.

60. LEBEUF, *Dissertations sur l'histoire de Paris,* t. I, 1730, pp. 297-298.

Reconnaissons que l'hypothèse est insoutenable : on ne donne pas sans explication un point de repère situé de l'autre côté d'un fleuve aussi important que la Seine ; aucun témoignage antérieur au XVIIIe siècle ne vient appuyer cette localisation et les nombreuses fouilles exécutées dans le sol de Paris ne laissent pas imaginer qu'une tombe chrétienne antérieure au VIe siècle ait pu se trouver en cet endroit.

L'archéologie qui n'a restitué ni le tombeau de Crescentia, ni celui de saint Marcel vient pourtant à notre secours en nous garantissant que l'existence d'un grand cimetière chrétien autour de l'église Saint-Marcel est hors de doute. Alors que la grande nécropole antique païenne qui se trouvait à l'ouest de la voie d'Orléans semble avoir cessé de servir après 275 [61], le cimetière chrétien fut établi un peu plus à l'est, de part et d'autre de la voie de Melun et Sens par la rive gauche de la Seine [62], mais on n'y a pas identifié de tombes antérieures au IVe siècle [63] ; ses origines coïncident donc avec le début du mouvement de repli qui à partir de 280 amena progressivement les habitants de la rive gauche à se concentrer vers l'île de la Cité, mais on a eu tendance à exagérer l'importance de ce mouvement, de nombreuses découvertes ont prouvé que durant le IVe siècle, les quartiers de la rive gauche étaient encore habités [64], ce qui explique que la nécropole chrétienne ait été établie à peu près à la même distance du cœur de la ville que la nécropole païenne qui l'avait précédée. Par la suite, à Paris comme ailleurs, les chrétiens restèrent longtemps fidèles au cimetière où reposaient leurs pères dans la foi. Certes, le vieux cimetière des bords de la Bièvre n'était pas unique à Paris ; au temps de Grégoire de Tours, il y en avait un autour de l'église des Saints-Gervais-et-Protais ; d'autres, appelés à une plus grande célébrité, se constituaient autour des Saint-Apôtres et de Sainte-Croix, mais le plus ancien restait le plus important. Parce qu'il était à une distance relativement grande de la ville, près de deux kilomètres, et qu'il en était complètement séparé par des espaces inhabités parsemés de ruines et de cultures, le cimetière constituait avec son église et quelques maisons, dont celles des clercs, une agglomération distincte.

C'est seulement en ayant présente à l'esprit la situation concrète des lieux décrits par Grégoire de Tours qu'on peut arriver à comprendre le sens des expressions qu'il emploie et contre lesquelles ont achoppé tant d'historiens.

61. P.-M. DUVAL, *Paris antique*, 1961, pp. 128-129.
62. *Ibid.*, pp. 240-241.
63. *Ibid.*, p. 281.
64. *Ibid.*, p. 280.

15. — *Vicus christianorum.*

A Paris, comme à Tours ou à Clermont en Auvergne, Grégoire de Tours a connu un quartier dont les caractéristiques étaient d'être nettement détaché de la cité enclose de murs, d'être situé sur l'antique cimetière chrétien et de posséder des basiliques de saints : à Tours, les évêques Gatien et surtout Martin, à Clermont les martyrs Cassius et Victorinus, puis l'évêque Allyre et bien d'autres, à Paris l'évêque Marcel et la vierge Crescentia.

Analogue au *vicus christianorum* de Clermont ou à celui de Tours, ce lieu-dit est à Paris désigné par Grégoire de Tours sous le nom de *vicus,* aussi bien à propos du tombeau de saint Marcel, qui est *in ipsius civitatis vico,* « dans un *vicus* de cette cité » (*ipsius civitatis* se rapportant à *Parisiacae urbis,* « ville de Paris »), que pour celui de Crescentia qui est *in vico Parisiorum,* « dans le *vicus* des Parisiens ou de Paris ».

Pourquoi Grégoire de Tours emploie-t-il le mot *vicus* pour désigner un lieu-dit constitué essentiellement par une ou plusieurs basiliques cimétériales entourées de maisons ? Parce qu'il n'avait pas d'autre mot à sa disposition : *urbs, civitas, municipium, oppidum, castrum* ne pouvaient convenir puisque le lieu-dit en question s'opposait justement à la cité fortifiée, en ce qu'il n'était ni enclos de murs, ni siège de l'administration ecclésiastique ou civile. *Villa* et *domus* s'appliquent chez Grégoire de Tours à une maison de campagne royale ou à un grand domaine agricole, souvent pourvu d'un oratoire, mais sans être paroisse. *Monasterium* ou *basilica* ne pouvaient non plus rendre un compte exact de la situation puisque dans ces lieux-dits les sanctuaires sont ordinairement multiples et ne sont ni les berceaux, ni les centres. *Suburbanum* ou *suburbana* auraient pu convenir, si Grégoire de Tours ne donnait à ces mots qu'un sens vague analogue à notre actuel mot banlieue.

Restait donc le mot *vicus.* On sait que Grégoire de Tours l'emploie habituellement pour désigner un village, chef-lieu d'une paroisse[65], mais le mot servait en latin classique à désigner une rue ou un quartier ; Grégoire de Tours ne craint pas d'utiliser le même mot dans des sens différents : *civitas* et *urbs* désignent tantôt la circonscription tout entière, tantôt sa capitale seule[66]. Il appelle donc *vicus* le lieu-dit, constitué par des basiliques et des maisons élevées sur le vieux cimetière de la ville, et il le présente ainsi tel qu'il est, une entité distincte de la cité proprement dite.

65. Cf. A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle,* p. 17 ; il cite soixante-quatre *vici.*
66. *Ibid.,* pp. 7-13.

Mais ce *vicus* n'a été détaché de la cité que par les malheurs des temps, qui, à une époque récente pour Grégoire de Tours, ont amené une diminution de la population entre deux foyers restés actifs, la cité et le vieux cimetière. Parce que ce *vicus* n'a pas eu le temps de se constituer en entité autonome, il n'a pas de nom propre ; et Grégoire de Tours doit donc fabriquer des formules pour le désigner : à Tours et à Clermont, il a été frappé par l'abondance des sanctuaires, dont la densité est plus forte que dans le reste de la ville, il parle donc du *vicus christianorum,* le quartier chrétien par excellence (Rabelais aurait dit l'île sonnante) ; à Paris, où les sanctuaires n'ont pas la même célébrité, il en parle comme du *vicus Parisiorum,* le quartier excentrique de Paris qui s'oppose à l'agglomération principale constituée par la cité et les quartiers voisins des ponts de la Seine.

L'expression *vicus christianorum* se prêtait à une interprétation qui fit fortune et explique le développement de la légende du faubourg Saint-Marcel. Au Moyen Âge, on méconnaissait complètement la religion païenne, il suffit de lire les légendes fabriquées alors pour s'en rendre compte, et on ne savait reconstituer les événements anciens autrement qu'en projetant dans le passé les conceptions de l'époque. On imaginait donc un sacerdoce païen tout à fait analogue au sacerdoce chrétien. Pour recréer la vie d'un groupe chrétien minoritaire dans un monde en grande majorité païen, il n'y avait qu'une comparaison possible, le groupe juif, qui seul se distinguait par une religion particulière du peuple chrétien. Or, les Juifs vivaient groupés dans un quartier des villes, on imagina donc les premiers chrétiens pareillement groupés dans le *vicus christianorum.* La présence du cimetière, loin de combattre cette opinion, la rendait encore plus séduisante. La localisation de l'imaginaire quartier chrétien auprès du cimetière fut d'ailleurs réalisée, même dans les villes où, comme à Paris, il ne semble pas que l'expression *vicus christianorum* ait été employée à une haute époque.

16. — *Senior ecclesia.*

Le *vicus Parisiorum* ne se distingue pas de ceux de Tours et de Clermont seulement parce qu'il n'est pas un *vicus christianorum ;* il a le privilège de posséder une *ecclesia senior,* alors qu'à Clermont comme à Tours, le qualificatif d'*ecclesia senior* désigne la cathédrale dans la cité. Celle de Clermont [67]

67. Gregorii Turonensis *Historia Francorum,* L. II, c. 16.

avait été construite par l'évêque Namatius (446-462 environ) ; dans celle de Tours [68] saint Martin avait reçu la consécration épiscopale ; elle avait été ruinée par un incendie et ce fut Grégoire lui-même qui la releva.

Il semble que l'*ecclesia senior* de Narbonne [69] était aussi la cathédrale ; mais ce n'est pas absolument sûr, car si Grégoire de Tours emploie pour désigner une cathédrale l'expression *ecclesia senior,* il parle aussi de l'*ecclesia prima,* première église, en dignité ou dans le temps, à Tours [70] et à Bourges [71] ; le plus souvent, il se contente d'écrire *ecclesia,* l'absence de vocable suffisant à distinguer la cathédrale des sanctuaires des saints. Et l'adjectif *senior* n'est pas réservé à la cathédrale : il y avait des reliques des saints Gervais et Protais dans plusieurs églises de Tours, Grégoire les qualifie de *seniores ecclesias* [72] au pluriel ; on doit probablement compter parmi elles la cathédrale et Saint-Martin, certainement les Saints-Gervais-et-Protais dans la cité.

L'expression *senior ecclesia* ayant toujours été ignorée du vocabulaire canonique, n'a jamais eu un sens rigide et étroit, obligatoire ou impossible suivant les cas.

Dans la pratique du VIe siècle, le mot *senior* désigne à la fois l'ancienneté et la dignité, ce qui est conforme au latin classique. A. Ernout et A. Meillet écrivent dans leur *Dictionnaire étymologique de la langue latine* [73], « *senex,* « adjectif et substantif ; s'emploie seulement au genre animé, m. et f. : « vieux, « vieillard », de même que le comparatif *senior.* Se dit surtout des personnes... « l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie « impériale. Le comparatif *senior...* comporte souvent une nuance de respect « (que n'a pas *vetus...*) qui explique le sens pris par le mot dans les langues « romanes... ».

On peut remarquer que si, dans le langage ordinaire, le mot français « seigneur » a perdu le souvenir de ses origines et n'évoque plus l'idée du *senior,* dans l'Église, gérontocratie qui, seulement à une époque toute récente et laborieusement, a prévu la possibilité d'une retraite à 75 ans, la dignité de l'office implique la dignité de l'âge. Comme les ordres sacrés sont perpétuels et que les charges, surtout les plus importantes, sont inamovibles ou à peu près, ceux qui les occupent jeunes finissent par les occuper

68. *Ibid.,* L. X, c. 31, n° XVIII.
69. Gregorii Turonensis *In gloria martyrum,* c. 22.
70. Gregorii Turonensis *Historia Francorum,* L. X, c. 31, n° II.
71. *Ibid.,* L. I, c. 31.
72. Gregorii Turonensis *In gloria martyrum,* c. 46 — cf. *Historia Francorum,* L. X, c. 31, nos V et XII.
73. Paris, 1967, p. 613.

vieux, et souvent ils restent vieux longtemps. Bien mieux, l'éloge traditionnel de ceux qui sont promus jeunes est de leur attribuer la maturité des vieillards. Contemporain de Grégoire de Tours, le pape Grégoire le Grand écrit de saint Benoît : *qui ab ipso pueritiae suae tempore, cor gerens senile, aetatem moribus transiens...* « qui depuis le temps de sa jeunesse, ayant un cœur de vieillard, dépassait son âge par sa conduite »[74]. Et ce passage, repris par la liturgie monastique, a été répété à satiété.

L'église de pierre a été très tôt considérée comme une personne, spécialement dans l'office de la dédicace : une *ecclesia senior* est digne à la fois par son ancienneté et sa prééminence ; les deux vont de pair.

Cependant le mot *senior* ne perdait pas complètement son sens primitif de « vieux », de sorte que le même mot peut désigner des réalités différentes. Grégoire de Tours s'en est bien aperçu : quand il parle des cathédrales de Tours ou de Clermont, il emploie tout simplement l'expression *ecclesia senior,* sachant qu'il s'agit d'églises vénérables et de sièges épiscopaux, mais quand il rapporte qu'il y a au *vicus Parisiorum* une église qu'on appelle aussi *senior ecclesia,* il a soin d'ajouter *ut aiunt* au risque de commettre une tautologie : *senior, ut aiunt, ecclesia nuncupatur,* « l'église est appelée la vieille, comme ils disent ».

Comment pourrait-on donner un sens absolu à un adjectif qui n'a pas de valeur juridique et est présenté avec de telles restrictions ? Le seul point évident est que Grégoire de Tours ne prend pas à son compte l'expression *ecclesia senior* appliquée à l'église du *vicus Parisiorum,* et que s'il note la désignation usuelle, il remarque qu'elle est étonnante et ne doit donc pas être assimilée à ses pareilles.

17. — L'*ecclesia senior* du *vicus Parisiorum* était anonyme.

Pourquoi les Parisiens désignaient-ils du vocable étrange d'*ecclesia senior* l'église de leur antique cimetière ? Pour le comprendre il suffit de se rappeler comment se présentaient les églises de Paris en cette fin du VIe siècle : huit sur dix étaient relativement récentes et avaient depuis leur fondation des saints patrons célèbres, sous les noms desquels on les désignait habituellement ; deux étaient connues seulement sous le nom d'église, *ecclesia,* la cathédrale dans la cité, et l'*ecclesia senior* dans l'ancien cimetière. On comprend

74. Gregorii Magni *Dialogorum* L. II, prologus.

ce surnom populaire de *senior,* « vieille », appliqué à la lointaine église de la rive gauche dont les origines anciennes et oubliées s'opposaient aux fondations encore récentes de cette même rive gauche, les Saints-Apôtres et Sainte-Croix.

Mais pourquoi ne désignait-on pas par leurs saints patrons deux des églises de Paris ? Tout simplement parce qu'elles étaient les plus anciennes. Durant les premiers siècles, les églises n'avaient pas de saints patrons, les vieux « titres » romains étaient désignés par le nom de leur fondateur ; il en était de même à Alexandrie et dans les autres grandes villes. Les premières églises qui portèrent le nom d'un saint furent celles qui s'élevèrent sur le tombeau des martyrs. A Rome, ce fut le pape Damase (366-384) qui le premier donna des saints patrons à des églises urbaines. Son exemple fut suivi, mais si on doit admettre que pratiquement toutes les cathédrales et églises urbaines furent pourvues de saints patrons au cours de la première moitié du Ve siècle, il ne faut pas oublier que le vieil usage de les désigner par le nom de leur fondateur ou par un surnom se maintint longtemps, et parfois indéfiniment : à Rome, on parle encore de la basilique libérienne pour Sainte-Marie-Majeure ou bien on juxtapose ancien et nouveau vocable en nommant Saint-Jean-de-Latran.

Il ne faut pas oublier ces circonstances quand on essaie de dater la fondation d'une église d'après ses saints patrons. Les églises urbaines les plus anciennes, et spécialement les cathédrales, existaient depuis longtemps quand on leur a donné des saints patrons. Autrefois, comme aujourd'hui, on choisissait des saints « à la mode », on ne s'étonne donc pas de trouver comme saints patrons d'un groupe épiscopal : la Vierge Marie, que le concile d'Éphèse de 431 proclama Mère de Dieu, saint Étienne, le premier martyr, dont les reliques découvertes en 415 furent rapidement répandues dans toute la chrétienté, et saint Jean-Baptiste dont les reliques furent âprement disputées au cours du Ve siècle et qui s'imposait comme patron des baptistères.

Le groupe épiscopal de Paris eut jusqu'à la construction de la cathédrale gothique ce schéma classique, ce qui suffit à donner un préjugé favorable en faveur de l'ancienneté du groupe épiscopal dans l'île de la Cité.

L'*ecclesia senior,* la vieille église du cimetière pose des problèmes autrement difficiles. On ne sait pas quel pouvait être son saint patron au VIe siècle, avant que saint Marcel ne s'impose. On a proposé saint Clément parce qu'au XIIe siècle ce saint apparaît comme patron en même temps que saint Marcel, mais cette hypothèse, défendue avec quelques variantes depuis le XVIe siècle, contredit ce qu'on sait de l'histoire du culte de saint Clément.

Il s'agit du pape mort à la fin du Ier siècle, c'est-à-dire à une époque où le culte liturgique des saints n'existait pas encore ; c'est seulement vers la fin du IVe siècle qu'on commença à honorer à Rome le pape saint Clément, confondu avec le fondateur homonyme de l'église qui porta désormais son nom. Malgré sa Passion légendaire composée au Ve siècle et qui lui valut d'être inscrit au canon de la messe, saint Clément fut rarement donné comme patron à des églises, faute de reliques. La situation changea quand saint Cyrille († 869) rapporta de Chersonèse à Rome des reliques bientôt célèbres. Ce qui explique que saint Clément ait été honoré au XIIe siècle à l'église Saint-Marcel, mais ne permet pas de faire remonter son patronage beaucoup plus haut [75].

Mais si l'*ecclesia senior* était vraiment située au cimetière antique, pourquoi ne l'appelait-on pas tout simplement Saint-Marcel ? Il aurait fallu pour cela que le culte de saint Marcel y fût solidement établi depuis longtemps, ce qui n'était pas le cas. Le premier confesseur honoré comme saint fut saint Martin († 397) ; cela parut si étonnant que son office insiste sur le fait que ses vertus lui ont permis de ne pas perdre la palme du martyre bien qu'il n'eut pas versé son sang. Le pape saint Silvestre mort en 335 suivit de près saint Martin dans la gloire des saints, mais pour la plupart des évêques des Gaules, surtout les confesseurs, on ne trouve de traces de culte qu'à une époque plus tardive. La première basilique de saint Denis fut construite vers 475 sur l'initiative de sainte Geneviève ; on n'imagine pas qu'un évêque confesseur ait pu être honoré avant l'évêque martyr. Ce qu'on sait de l'histoire du culte de saint Marcel vient confirmer cette présomption. Il n'y a aucune attestation de saint Marcel avant sa Vie rédigée par Venance Fortunat à la demande de l'évêque de Paris, saint Germain, entre les années 567 et 576. Malgré son habileté d'écrivain rompu à l'art de parler pour ne rien dire, Fortunat fut bien embarrassé par l'absence de renseignements concernant son héros, embarras qu'il exprima par une formule lapidaire digne de figurer parmi les aphorismes de la critique historique : *Quidquid in libris non figitur vento oblivionis aufertur,* « ce qui n'est pas fixé dans les livres est enlevé au vent de l'oubli » [76].

75. Bénédictins de Paris, *Vies des saints,* t. XI, Novembre, pp. 762-783. Paul PERDRIZET, *Le calendrier parisien à la fin du moyen âge,* Paris, 1933, p. 262, a proposé de reconnaître dans le saint Clément vénéré à l'église Saint-Marcel l'évêque de Metz à cause du dragon qui est l'attribut des deux saints, mais l'hypothèse est insoutenable parce que le culte de l'évêque de Metz est beaucoup trop tardif (ce qu'indique le choix du 23 novembre, jour du pape homonyme pour sa fête) et resta purement local. Cf. Bénédictins de Paris, *op. cit.,* XI, pp. 784-788.

76. *M.G.H. Auct. Antiq.,* t. IV, 2 pars, p. 50 (8).

La Vie de saint Marcel par Fortunat n'est qu'une suite de miracles (il y en a six) ; cette présentation est conforme aux usages de l'époque. Ce qui est beaucoup plus ennuyeux au point de vue historique, c'est qu'il ne dit rien de son tombeau et qu'il place sa mort sans commentaire et sans précision chronologique aux Kalendes de Novembre (1er novembre). Or ce jour est suspect. Il y a évidemment une chance sur 365 que saint Marcel soit mort un 1er novembre, mais il y a beaucoup plus de chances que le 1er novembre ait été choisi pour christianiser un jour qui était une grande solennité chez les Celtes païens. Ce résultat fut atteint quand, au IXe siècle, la fête de la Toussaint occupa le 1er novembre, mais on avait essayé auparavant de multiples solutions locales en y plaçant de vieux saints à l'anniversaire inconnu : Amans de Rodez, Ludre de Déols, Bénigne de Dijon, Piminus d'Autun, Romble de Château-Gordon, Omer de Thérouanne, Vigor de Bayeux, Genès de Lyon, Mathurin de Larchant, Éanne près de Saint-Maixent, Sever en Gascogne, Lotein près de Besançon, Lézin d'Angers[77]. Aucun jour de l'année ne présente une telle accumulation de vieux saints gaulois, la présence de saint Marcel en ce jour confirme ce que nous soupçonnions : saint Germain, évêque de Paris, a voulu mettre en honneur un de ses prédécesseurs qui avait laissé un renom de sainteté, mais qui n'avait pas été l'objet d'un culte, puisque son anniversaire même était inconnu.

Il est très probable que la tombe de l'évêque Marcel n'était pas dans l'église du cimetière à la fin du VIe siècle, mais il était normal que le culte du saint vénéré dans son voisinage vînt y prendre la première place. A la fin du VIe siècle, c'était par une survivance qui étonnait Grégoire de Tours qu'on désignait l'église par un qualificatif vague, *senior ecclesia,* la « vieille église ». Déjà on n'imaginait plus guère une église sans reliques ; un peu plus tard elle devint Saint-Marcel.

18. — Les traditions de la collégiale Saint-Marcel.

De cette église Saint-Marcel il n'y aurait rien à dire si elle n'avait joué un rôle important dans le développement de la légende du *vicus christianorum.* Saint Marcel lui-même ne reparaît dans des textes qu'au IXe siècle,

77. Sur les origines du culte de tous ces saints : Bénédictins de Paris, *Vies des saints,* t. XI, Novembre. Voir l'index à la fin du volume, car la fête de plusieurs d'entre eux fut repoussée à un jour libre, après l'institution de la Toussaint et de la Commémoration des fidèles trépassés.

le plus ancien témoignage daté étant l'éloge donné vers 865 par Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, dans son martyrologe [78]. Le premier acte certainement sincère qui concerne l'église Saint-Marcel est daté du 9 octobre 918 : Charles le Simple confirme la restitution par l'évêque de Paris de quinze manses enlevés aux Frères de Saint-Marcel par son prédécesseur [79]. Il semble que déjà le corps du saint avait été transporté à Notre-Dame ; la fête de la translation de saint Marcel au 26 juillet est attestée dès le Xe siècle [80].

L'église Saint-Marcel devint une des principales collégiales du diocèse de Paris [81]. Elle devint la première des quatre filles de l'archevêché, titre qui lui fut disputé par Saint-Germain-l'Auxerrois. Les prétentions des chanoines de Saint-Germain-l'Auxerrois s'appuyaient sur le fait que leur église était paroisse du roi et du Louvre, à quoi les chanoines de Saint-Marcel répondaient que leur église étant la plus ancienne de Paris, ils avaient la préséance. Le conflit entre les deux chapitres était commencé depuis longtemps quand une sentence fut rendue en 1324 en faveur de Saint-Marcel. Le débat ne fut pas clos pour autant. Il y eut une tentative de conciliation : au lieu de marcher l'un derrière l'autre dans les processions, les deux chapitres défileraient sur deux lignes parallèles. Les disputes et les procès se prolongèrent pendant plusieurs siècles ; essayer de suivre l'argumentation des uns et des autre réclamerait des recherches longues et ennuyeuses dans un fatras où reparaissent indéfiniment les mêmes arguments dont la non-valeur est maintenant évidente. Par exemple, on lit dans un *Factum* pour Saint-Marcel de la fin du XVIIe siècle : « On ne sçaurait mieux juger du lieu où nos premiers évêques tenaient leur siège que par celuy où ils ont estably leur tombeau » [82].

78. J. DUBOIS, *Le martyrologe d'Usuard*, Bruxelles, 1965, pp. 68, 82 et 333.

79. Ph. LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple*, 1949, n° 97, pp. 223-225. Deux actes prétendus antérieurs mentionnent l'église Saint-Marcel, mais le premier, une confirmation des biens de l'Église de Paris par Charlemagne en 795, est un faux (texte dans LASTEYRIE, *Cartulaire général de Paris*, n° 27, p. 35), le second, une donation du comte Étienne à l'évêque de Paris en 811, a été interpolé au Xe siècle (texte *ibid.*, n° 29, p. 39).

80. Les oraisons de la translation de saint Marcel sont de première main dans le manuscrit B.N. lat. 2294, f° 86, écrit au Xe siècle.

81. L'histoire de la collégiale Saint-Marcel a été l'objet de deux mémoires inédits qu'on peut consulter à la Bibliothèque historique de la ville de Paris : J. RUINAUT, *Essai historique sur les origines et l'organisation de l'église Saint-Marcel de Paris* (*V°-1597*), 1909 et Abbé L. JOLY, *Saint-Marcel-lez-Paris*.

82. *Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Marcel, intimez, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, appellans des sentences de Messieurs des requestes du Palais*, in 4°, sans date, fin du XVIIe siècle. Ce factum est relié avec d'autres sur le même sujet dans le recueil 18824 D de la Bibliothèque Mazarine. Cf. LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouvelle édition annotée et continuée jusqu'à nos jours par Hippolyte Cocheris, t. II, 1864, pp. 24-25.

Et pour faire bonne mesure, l'auteur, qui sait que Pierre Lombard († 1160) avait été enseveli à Saint-Marcel, prétend que tous ses prédécesseurs y avaient également été enterrés, ce qui est faux au moins pour la plupart d'entre eux (on ne sait d'ailleurs rien des sépultures de nombre des plus anciens évêques de Paris, ce qui est regrettable, car leur examen aurait permis de vérifier la liste épiscopale). Il importe de se souvenir de la longue lutte menée par les chanoines de Saint-Marcel pour maintenir leur préséance, car dans ce climat, les historiens n'avaient pas la liberté d'énoncer un avis qui aurait immédiatement été utilisé comme un argument par les adversaires. Ce n'est certainement pas un hasard si l'opinion contraire aux prétentions de Saint-Marcel n'est exprimée clairement et sereinement par Dom Toussaints du Plessis qu'après la suppression du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1744. Il écrit sous la date « vers l'an 550 » : « Le Monétaire de Paris, qui « avait été guéri d'une maladie par l'intercession de sainte Crescence, vierge, « fait bâtir sur son tombeau près d'une église que Grégoire de Tours appelle « *Ecclesia senior,* une chapelle dont on n'a point d'autre connaissance, et « qui fut peut-être détruite au IXe siècle pendant les guerres des Normands. « On entend communément par *ecclesia senior* l'église cathédrale, mais le « tombeau devait être de l'autre côté de la rivière, puisque selon l'usage « la sainte n'avait pu être enterrée dans la ville même ; et un savant anti- « quaire conjecture qu'il était vers le bout de la rue de la Bucherie, du côté « de la place Maubert [83]. Ce lieu en effet n'est pas éloigné de la cathédrale ; « mais la rivière, qui sépare l'une de l'autre, semble écarter en même temps « toute idée de voisinage. Ne serait-il donc pas plus simple d'entendre ici « l'expression *ecclesia senior* de l'église de S. Marcel, non pas en supposant, « comme l'a soutenu contre toute raison le Docteur Jean de Launoy, que « ce fut là l'ancienne église cathédrale de Paris, mais en expliquant le mot « *senior* par celui d'*antiquior* seulement ou *vetustior* ; en sorte que Grégoire « de Tours n'ait voulu dire rien autre chose, sinon que la Chapelle de « sainte Crescence était bâtie près d'une église plus anciennne, et qui peut- « être tombait déjà de vétusté. Or cela posé, rien n'empêche plus d'admettre « la tradition des Chanoines de S. Marcel, qui étaient persuadés du temps « de Claude Chastelain [84], et qui le sont peut-être encore, que le tombeau « de la Sainte était vers la voûte méridionale de leur église » [85].

83. Il s'agit de l'abbé Lebeuf, dont l'opinion a été réfutée au paragraphe 14.
84. Savant chanoine de Paris, auteur d'un remarquable *Martyrologe universel* paru en 1709.
85. Dom TOUSSAINTS DU PLESSIS, *Nouvelles Annales de Paris,* Paris, 1753, p. 54.

19. — Les légendes de saint Denis sur les origines de l'Église de Paris.

L'histoire de la collégiale Saint-Marcel et ses querelles de préséance suffisent à écarter l'hypothèse de traditions pacifiquement conservées sur les origines de l'église. Comme on a parlé de traditions vénérables et constantes, il n'est pas inutile de montrer que, dans ce cas comme dans bien d'autres, les prétendues traditions ont évolué et se sont développées concurremment avec d'autres qui les contredisaient ou, pis encore, les ignoraient.

Un faisceau de légendes beaucoup plus important que celui de saint Marcel se développa autour de saint Denis. Il se concrétisa dans la topographie de la ville avec les « sept stations de saint Denis », qui furent fixées vers la fin du Moyen Âge dans des églises qui remontaient à l'époque mérovingienne, mais dont une seule, la dernière, située hors de Paris, l'église de l'abbaye de Saint-Denis, est mentionnée par Grégoire de Tours. Les stations de saint Denis étaient toutes le long de la grande route qui traversait Paris du sud au nord. La première était la crypte du prieuré Notre-Dame-des-Champs (rue Henri-Barbusse) ; on disait que saint Denis y avait baptisé et réuni les premiers fidèles. La seconde était à Saint-Étienne-des-Grès (au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue Cujas ; on jouait sur le mot Grès, degrés, transformé en Grecs en l'honneur de saint Denis). La troisième était à Saint-Benoît-le-Bétourné (Sorbonne) parce que saint Denis aurait prêché la Trinité en ce lieu. La quatrième station était à Saint-Denis-du-Pas près du chevet de Notre-Dame. La cinquième était à Saint-Denis-de-la-Chartre à l'angle nord-ouest de l'Hôtel-Dieu ; comme cette église était voisine de la prison au XIe siècle, on y localisa la prison où saint Denis aurait été enfermé. La sixième station était la crypte de Montmartre, où on commémorait la décapitation du saint. De là, il avait lui-même porté sa tête dans ses mains jusqu'au lieu de son tombeau à l'église abbatiale de Saint-Denis, la septième station [86].

A partir du XVIe siècle, on imagina de concilier les deux légendes de saint Denis et de saint Marcel. Corrozet dans *les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris* ayant admis que saint Denis avait placé son siège épiscopal à Saint-Étienne-des-Grès, ajouta : « La résidence de ce premier de « noz Evesques en cette église fait présumer que les successeurs continuèrent

86. Cf. Bénédictins de Paris, *Vies des saints*, t. X, Octobre, pp. 281-284 et 287-288.

« par un long temps à y tenir aussi leur siège, et jusqu'au temps de saint « Marcel qui tint le sien en une autre Église, à présent dite de son nom ».

Il ne faut se faire aucune illusion, il ne s'agit là que d'hypothèses, pour ne pas dire de fantaisies ; les légendes populaires se sont développées séparément, il n'est rien de pis que leur synthèse sous des apparences savantes.

20. — Les époques de fondation des deux premiers sanctuaires de Paris.

Deux églises de Paris seulement peuvent remonter à l'antiquité chrétienne, à l'époque qui précéda le triomphe complet du christianisme et le développement du culte des saints, l'église de la Cité et l'église du cimetière.

Au temps de Grégoire de Tours, cette dernière avait mérité le surnom de « vieille église ». Si elle avait deux siècles, elle paraissait vieille, surtout par rapport aux églises voisines qui n'avaient pas encore cent ans. Il est peu vraisemblable qu'on ait construit à Paris une église au milieu du cimetière chrétien avant l'époque de Constantin, qui vit à Rome l'édification des premiers grands sanctuaires cimétériaux de Saint-Pierre, Saint-Laurent, Sainte-Agnès et Saints-Pierre-et-Marcellin. Il n'y avait pas à Paris de tombes de martyrs qui auraient justifié un oratoire ; de plus le cimetière du faubourg Saint-Marcel ne fut ouvert qu'à l'extrême fin du IIIe siècle. Nul n'a jamais émis l'hypothèse d'un cimetière créé autour d'une église, fondée à la périphérie de la ville, puisque l'opinion traditionnelle exige que les premiers chrétiens se soient réunis dans un cimetière. On peut donc admettre que l'*ecclesia senior* remonte au IVe siècle.

De Grégoire de Tours on ne peut tirer aucune chronologie pour la période des origines ; au contraire, Venance Fortunat a fait de l'histoire de Paris à sa manière en racontant la Vie de saint Marcel. L'époque exacte de la Vie de saint Marcel est inconnue, la date de 436 donnée traditionnellement pour sa mort est une conjecture tardive, basée avant tout sur la liste épiscopale [87], témoignage qu'on ne peut considérer comme indépendant de Fortunat, car ou elle en dépend directement, ou elle a été rédigée par les clercs qui renseignèrent Fortunat sur saint Marcel. L'imprécision des souvenirs montre que le saint était mort depuis plusieurs générations, il avait donc

87. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, pp. 464-476. Les listes épiscopales du premier millénaire ont toutes été compilées et non tenues au fil des années : cf. J. DUBOIS, *La composition de listes épiscopales*, à paraître, dans *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1967.

vécu au IVe siècle ou au plus tard au début du Ve. Or Fortunat ne s'imagine pas qu'au temps où Marcel était sous-diacre, la cathédrale ait pu être ailleurs que dans la Cité. Il le montre en effet allant puiser de l'eau dans la Seine pour laver les mains de l'évêque. C'était le jour de l'Épiphanie et cette eau se changea en vin [88]. Si la cathédrale avait été située à Saint-Marcel, il aurait été étrange de faire plusieurs kilomètres pour aller chercher de l'eau dans la Seine alors que la Bièvre coulait à proximité. Julien l'Apostat vante les eaux de la Seine « limpides, fraîches et bonnes à boire » ; cet éloge, qui paraît surprenant aujourd'hui, justifie le jeune sous-diacre puisant de l'eau pour un office qui se déroule dans une église voisine, c'est-à-dire à l'emplacement de Notre-Dame.

Puisqu'on parle volontiers de tradition dans ce genre de débat, il faut noter qu'à la fin du VIe siècle, la tradition de l'Église de Paris plaçait la cathédrale dans l'île de la Cité depuis une époque qui se perdait dans la nuit des temps. Cette tradition dépasse la conclusion qu'on tire du choix des trois patrons du groupe épiscopal, Notre-Dame, saint Étienne et saint Jean-Baptiste qui indiquent plutôt le Ve siècle, mais on sait parfaitement que l'introduction des saints patrons est complètement indépendante de la fondation et qu'elle fut normalement, dans les cités romaines, bien postérieure.

La découverte dans le sol de Notre-Dame de fragments provenant du monument des Nautes ne prouve absolument rien contre la possibilité d'une église en cet endroit dès le IVe siècle ou même plus tôt, d'abord parce que les fragments n'ont pas été retrouvés à leur place primitive, ensuite parce qu'il n'est nullement impossible qu'une église chrétienne ait été établie à proximité d'un sanctuaire païen : à Rome, une rue d'à peine un mètre de large séparait l'église Saint-Clément d'un mithraeum ; l'église ayant été reconstruite à un niveau plus élevé, les deux sanctuaires rivaux existent encore [89].

A l'inverse, il ne faudrait pas prendre prétexte du monument des Nautes pour imaginer une pérennité de sanctuaires au même lieu ou une christianisation d'un temple païen. L'installation de l'Église à Paris est beaucoup trop ancienne pour avoir pu s'accomplir dans de telles conditions qui n'apparaissent pas avant l'époque de saint Grégoire le Grand. Les premières églises chrétiennes ne pouvaient s'établir dans des temples, non seulement parce qu'ils étaient en pleine activité, mais aussi parce que leurs dimensions et leur

88. *M.G.H. Auct. antiq.* t. IV, 2 pars, p. 51 (20-21).
89. Richard KRAUTHEIMER, *Corpus basilicarum christianarum Romae,* I, Roma, 1937, pp. 118-136.

disposition intérieure ne convenaient pas pour réunir une assemblée. A besoins nouveaux créations nouvelles ; les salles de réunion des chrétiens furent conçues pour contenir une communauté et placées dans les quartiers d'habitation pour être facilement accessibles. Les modifications ultérieures, spécialement l'extension de la propriété ecclésiastique, ne doivent pas laisser oublier l'état de Paris au Bas-Empire : les grands édifices publics se trouvaient à l'ouest de l'île de la Cité ou sur la rive gauche, l'est de l'île était alors un quartier résidentiel, qui avait l'avantage d'être central, puisque la ville débordait légèrement au nord. C'était exactement la situation que les chrétiens désiraient pour leurs assemblées ; la conception d'églises construites uniquement pour honorer des saints ou permettre aux clercs de célébrer l'office n'apparut que plus tard.

Il semblerait difficile de soutenir qu'il n'y eut pas à Paris dès le IIIe siècle une communauté chrétienne assez vivante pour avoir besoin d'un lieu de réunion, l'assemblée étant essentielle au christianisme. Il est impossible que cette église ait été située dans le cimetière du gué de la Bièvre, puisque l'ouverture de ce cimetière ne se place qu'à l'extrême fin du IIIe siècle et que les convertis au christianisme ne songeaient pas à déménager pour se grouper en un quartier excentrique ; au contraire l'emplacement de Notre-Dame correspondait à leurs désirs et à leurs possibilités. La tardive légende du bourg Saint-Marcel ne doit donc pas retirer à Notre-Dame l'honneur d'être la plus ancienne église de Paris. Ce qui n'exclut pas la possibilité de modestes aménagements provisoires dont toute trace aurait disparu depuis de longs siècles.

21. — L'histoire des origines chrétiennes.

N'est-il pas excessif de faire de si longs développements pour arriver à un résultat aussi mince ? L'histoire des origines chrétiennes pose encore de multiples problèmes qui ne seront jamais résolus si les constructions arbitraires ne sont pas soumises à une critique impitoyable. Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas encore écrire une histoire dont les témoins semblent avoir disparu qu'il faut se contenter d'accepter les schémas devenus traditionnels. Ils sont basés presque uniquement sur des textes postérieurs de plusieurs siècles aux événements ; ils ont été rédigés dans une société qui n'avait plus rien de commun avec celle du IIIe siècle, et quand leurs auteurs ont eu d'autres ressources que celles de leur imagination, ils ne disposaient

que de renseignements transmis par l'élément conservateur par excellence qu'est le culte liturgique. Malheureusement les cultes locaux se développèrent uniquement autour du souvenir des saints et sur leurs tombeaux, de sorte que les origines des sanctuaires urbains furent oubliées. Elles le furent si complètement qu'à Rome les anniversaires des dédicaces des « titres » mentionnés dans le martyrologe hiéronymien finirent par être considérés comme des fêtes de leurs saints patrons.

L'histoire des saints avait été encombrée d'innombrables légendes contre lesquelles plusieurs générations de critiques durent se battre. Ils ont débarrassé l'histoire des premiers siècles du christianisme d'un merveilleux de mauvais aloi ; il reste à supprimer les schémas qui sous un aspect paisible et vraisemblable s'imposent sans bruit et sans heurt et finissent par être beaucoup plus néfastes que les romans ridicules.

Quand une théorie a été présentée dans nombre de récits dont le caractère légendaire ne fait de doute pour personne, il ne suffit pas de dépouiller ces textes plus que suspects de leurs éléments évidemment inacceptables pour les transformer en documents historiques : cette méthode permettrait de transformer en pièces d'archives tous les contes de fées ! La théorie qui place automatiquement le premier sanctuaire chrétien de toute ville de l'Empire romain dans un cimetière doit être considérée avec rigueur : il serait évidemment excessif de prétendre que cette localisation ne s'est jamais présentée, mais il importe d'analyser très précisément chaque cas et, avant de conclure, de déterminer avec la plus grande précision la date des témoignages invoqués, archéologiques ou littéraires.

Ruiner un schéma commode complique apparemment le travail des historiens ; c'est indispensable pour débarrasser la critique des textes et l'interprétation des fouilles archéologiques d'entraves qui conduisent à des impasses : la démolition des légendes hagiographiques de Rome a fait la place nette pour édifier l'histoire de l'organisation ecclésiastique de la ville dès le IIIe siècle ; la suppression des vieux clichés permettra de progresser dans la difficile, mais passionnante, connaissance de la vie des premières communautés chrétiennes dans les villes de l'Empire romain.

Jacques DUBOIS, O. S. B.